

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 06585

Numéro SIREN : 501 106 520

Nom ou dénomination : WEBEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2019 sous le numéro de dépôt 61313

**PROJET DE TRAITE DE FUSION
ENTRE WEBEDIA ET MELBERRIES**

Entre les soussignées

La société WEBEDIA,

Société anonyme au capital de 1 301 569 euros

Ayant siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret

Immatriculée 501 106 520 RCS Nanterre

Représentée par Monsieur Cédric SIRE, ès qualité de Directeur Général

*ci-après dénommée « WEBEDIA » ou la « Société Absorbante »
d'une part,*

et

La société MELBERRIES,

Société par actions simplifiée au capital de 42 622,50 euros

Ayant siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret

Immatriculée 535 379 432 RCS Nanterre

Représentée par Monsieur Cédric SIRE, ès qualité de représentant permanent de
WEBEDIA, Président

*ci-après dénommée « MELBERRIES » ou la « Société Absorbée »
d'autre part,*

*La Société Absorbante et la Société Absorbée sont ci-après dénommées collectivement les « Parties »
et individuellement une « Partie ».*

IL A ETE DECLARE ET CONVENU DE CE QUI SUIT :

SECTION 1 - DEFINITIONS

Certains termes utilisés dans le Traité et dont la première lettre figure en majuscule sont définis soit dans la présente section, soit dans le contexte d'un article particulier. Les références aux articles, paragraphes et annexes, sans autre précision, renvoient à ceux des présentes.

L'usage du terme « y compris » ou « notamment » implique que l'énumération qui le suit n'est en rien limitative ou exhaustive.

Les définitions données pour un terme au pluriel s'appliqueront également lorsque ce terme sera employé au singulier et vice versa.

Les définitions données pour un substantif s'appliqueront *mutatis mutandis* aux verbes, adjectifs et adverbes ayant la même racine et vice versa.

"Société Absorbée"	désigne la société MELBERRIES susnommée.
"Société Absorbante"	désigne la société WEBEDIA susnommée.
"Date de Réalisation"	désigne la date du 31 octobre 2019
"Date de Signature"	désigne la date de signature du Traité.
"Fusion"	désigne la fusion par absorption de la Société Absorbée au profit de la Société Absorbante.

"Traité" désigne le présent traité d'apport et ses annexes.

SECTION 2 – DISPOSITIONS GENERALES

2.1. Caractéristiques des sociétés intéressées

2.1.1 La Société Absorbée

La société MELBERRIES est une société par action simplifiée ayant pour objet notamment :

- la création et l'animation de tous sites, d'applications mobiles et tablettes, de forum de discussion, et de toutes activités de communication sur internet ;
- la promotion, la publicité, la gestion et plus généralement l'exploitation, directe ou indirecte, du domaine publicitaire par voie d'études, de productions, d'achat d'espace, par tous moyens, sur tous supports et sous quelque forme que ce soit, notamment affiches, radiodiffusion, télévision, cinéma, supports audio ou audio visuels, multimédia ;
- et plus généralement, toutes opérations civiles commerciales, financières mobilière ou immobilières s'y rattachant directement ou indirectement.

Elle a une durée de 99 ans à compter du 24 octobre 2011, date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Son capital s'élève à la somme de 42 622,50 euros, divisé en 85 245 actions de 0,50 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, libérées en totalité et jouissant de droits identiques. Elle n'a pas émis de titres donnant accès à son capital, immédiatement ou à terme.

Ses exercices sociaux commencent le 1^{er} janvier et se terminent le 31 décembre de chaque année.

2.1.2 La Société Absorbante

La société WEBEDIA est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance ayant pour objet la gestion de ses participations et la fourniture au profit de ses sociétés filles de tous types de services ainsi que la régie publicitaire, la création ou l'exploitation de tous sites internet et plus généralement l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à ces activités.

Elle a une durée de 99 ans à compter du 26 novembre 2007, date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Son capital s'élève à la somme de 1 301 569 euros, divisé en 1 301 569 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, libérées en totalité et jouissant de droits identiques. Elle n'a pas émis de titres donnant accès à son capital, immédiatement ou à terme.

Ses exercices sociaux commencent le 1^{er} janvier et se terminent le 31 décembre de chaque année.

2.2. Liens entre les deux sociétés

2.2.1 Liens en capital et dirigeants communs

La Société Absorbante détient la totalité des titres qui forment le capital social de la Société Absorbée. WEBEDIA est Président associé unique de l'absorbée.

2.2.2 Divers

Aucune des sociétés concernées par la Fusion ne fait publiquement appel à l'épargne.

La Société Absorbée et la Société Absorbante, chacune en ce qui la concerne, n'ont émis aucun titre donnant accès à son capital, immédiatement ou à terme.

SECTION 3 – MOTIFS – REGIME JURIDIQUE DE LA FUSION

3.1. Motifs et buts de la Fusion

La Fusion vise à rationaliser la gestion des Sociétés Absorbée et Absorbante et à procéder à des économies d'échelle par la suppression de certains coûts de gestion de structure. Il s'agit d'une restructuration interne.

3.2. Régime juridique

La fusion-absorption de la société MELBERRIES par la société WEBEDIA entraînera la transmission de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant le patrimoine de la société MELBERRIES au profit de la société WEBEDIA, en application des articles L 236-1 et suivants du Code de commerce.

La fusion se traduisant par l'absorption d'une société dont la totalité des titres est la propriété de la Société Absorbante, il ne sera procédé par cette dernière à aucune augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les titres devant lui revenir en échange de ses droits dans la Société Absorbée.

SECTION 4 – COMPTES – EVALUATION – DATE D'EFFET

4.1. Comptes utilisés pour établir les conditions de l'opération

Les comptes annuels de la Société Absorbante et de la Société Absorbée utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux arrêtés à la dernière date de clôture des exercices sociaux des deux sociétés, soit le 31 décembre 2018. Ils sont joints en Annexe 1 au Traité.

Les comptes annuels de la Société Absorbante au 31 décembre 2018, certifiés sans réserve par son commissaire aux comptes, ont été approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2019.

Les comptes annuels de la Société Absorbée au 31 décembre 2018, certifiés sans réserve par son commissaire aux comptes, ont été approuvés par décision de l'associé unique du 28 juin 2019.

Conformément aux dispositions de l'article R 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbante et la Société Absorbée ont établi une situation comptable intermédiaire au 30 juin 2019 selon les mêmes méthodes et présentation que leurs comptes annuels au 31 décembre 2018, conformément aux dispositions de l'article R 236-3 du Code de commerce, soit à une date antérieure de moins de trois mois à celle du Traité.

Ces situations comptables intermédiaires au 30 juin 2019 figurent en Annexe 2 au Traité.

4.2. Méthode d'évaluation utilisée

La Société Absorbée étant sous le contrôle de la Société Absorbante, les actifs et passifs de la Société Absorbée seront obligatoirement transmis à la Société Absorbante pour leur valeur nette comptable conformément aux règles comptables définies par les articles 710-1 et suivants (et en particulier les articles 743-1 et suivants) du Plan comptable général issues du Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

La valeur d'apport retenue sur le plan fiscal sera la valeur comptable dès lors que l'opération sera placée sous le régime fiscal de faveur des fusions comme indiqué à la Section 11 ci-après.

4.3. Date d'effet de la fusion

En application des dispositions de l'article L 236-4 2° du Code de commerce, les Parties décident que la Fusion aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019, tant sur le plan juridique, comptable que fiscal.

En conséquence, les opérations tant actives que passives réalisées par la Société Absorbée à compter du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'à la date de réalisation définitive de la Fusion, seront considérées de plein droit comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la Société Absorbante qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbée transmettra à la Société Absorbante tous les éléments composant son patrimoine, dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la date de réalisation définitive de la Fusion.

SECTION 5 – DESIGNATION ET EVALUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF A TRANSMETTRE

5.1. Méthode d'évaluation de l'actif et du passif à transmettre

L'évaluation des actifs et passifs transmis est établie sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par la Société Absorbée.

5.2. Désignation des actifs et passifs apportés

La Société Absorbée fait apport à la Société Absorbante qui accepte, sous les garanties ordinaires et de droit :

- de la propriété de l'ensemble des éléments d'actif et de passif, droits, valeurs et obligations de la Société Absorbée, sans exception ni réserve,
- en ce compris les résultats (actif et passif) des opérations faites entre le 1^{er} janvier 2019 et la date de réalisation définitive de la Fusion.

Il est précisé que l'énumération des éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée ci-après n'a donc qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la Société Absorbée devant être intégralement dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la date de la Fusion.

5.2.1 – Actif

L'actif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue est composé notamment des éléments incorporels et des éléments corporels suivants figurant dans les comptes sociaux de la Société Absorbée au 31 décembre 2018 pour les valeurs nettes comptables suivantes :

5.2.1.1. – Actif immobilisé

Recherche et développement	10 460	euros
----------------------------	--------	-------

5.2.1.2. – Actif circulant

Clients et comptes rattachés	1 399 247	euros
Autres créances (Organismes sociaux)	17 267	euros
Autres créances (État, taxe sur le CA)	252 661	euros
Autres créances (Autres)	72 697	euros
Disponibilités	14 050	euros

5.2.1.3. – Intérêts compensateurs

Néant

Montant total de l'actif apporté :	1 766 382	euros
---	------------------	--------------

5.2.2 — Passif

En contrepartie de la Fusion, la Société Absorbante prendra en charge la totalité du passif de la Société Absorbée, qui comprenait au 31 décembre 2018 les éléments suivants :

5.2.2.1 - Subventions

Néant

5.2.2.2 - Provisions pour risques et pour charges

Néant

5.2.2.3. – Dettes

Dettes fournisseurs	344 298	euros
Dettes fiscales et sociales (Personnel)	38 389	euros
Dettes fiscales et sociales (Organismes sociaux)	91 064	euros
Dettes fiscales et sociales (État, taxe sur le CA)	165 994	euros
Dettes fiscales et sociales (autres impôts et taxes)	27	euros
Autres dettes	1 127 921	euros
Produits constatées d'avance		euros
Montant total du passif apporté :	1 767 693	euros

5.2.3 — Actif net apporté

L'actif apporté étant évalué à : 1 766 381 euros
et le passif estimé à : 1 767 693 euros

Il en résulte que l'actif net de la Société Absorbée s'élève à : -1 312 euros

SECTION 6 – REMUNERATION DE L'APPORT-FUSION

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société MELBERRIES à la société WEBEDIA s'élève donc à -1 312 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société WEBEDIA détient à ce jour la totalité des 85 245 actions représentant l'intégralité du capital de la société MELBERRIES et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la société MELBERRIES contre des actions de la société WEBEDIA.

L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société WEBEDIA et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

SECTION 7 – TRANSFERT DE PROPRIETE

La Fusion prendra effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2019, d'un point de vue juridique, comptable et fiscal.

La Société Absorbante sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la Fusion. Elle en aura la jouissance à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2019.

Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la Société Absorbée, depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'au jour de la réalisation de la Fusion, seront considérées comme ayant été accomplies pour son compte et à ses risques par la Société Absorbante qui les reprendra dans ses comptes annuels pour les opérations engagées à compter du 1^{er} janvier 2019.

Enfin, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée.

Il est précisé que s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la Société Absorbante au titre de la Fusion et les sommes réclamées par les tiers, la Société Absorbante sera tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de par ni d'autre.

SECTION 8 – ENGAGEMENTS ET DECLARATIONS DE LA SOCIETE ABSORBEE

8.1. Engagements

La Société Absorbée s'oblige, jusqu'à la Date de Réalisation de la Fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, en professionnel avisé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion, la Société Absorbée s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition de son patrimoine social, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de la Fusion sur le fondement desquelles ont été établies ses bases financières.

La Société Absorbée s'oblige à fournir à la Société Absorbante, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet du Traité. Elle devra, notamment, à première réquisition de la Société Absorbante, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Elle s'oblige à remettre et à livrer à la Société Absorbante aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

Elle s'oblige à faire tout ce qui serait le cas échéant nécessaire pour permettre à la Société Absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, avant et/ou après réalisation définitive de la Fusion, des prêts accordés à la Société Absorbée.

Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, la Société Absorbée sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifiera à la Société Absorbante. Elle effectuera s'il y a lieu, en temps utile, toute notification, notamment celles nécessitées par l'existence éventuelle de droits de préemption et toutes démarches auprès de toutes administrations.

8.2. Déclarations générales

La Société Absorbée déclare :

- que les éléments de l'actif apporté, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant ou gage quelconque, et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la Société Absorbée.

- qu'elle n'est pas et n'a jamais été en état de redressement ou de liquidation judiciaires et ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde.
- qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- qu'elle n'est pas propriétaire ou nu-propriétaire d'aucun bien immobilier (y compris par destination) et qu'en conséquence aucun bien immobilier n'est apporté à la Société Absorbante dans le cadre de la Fusion.

8.3 Déclaration relative aux biens immobiliers

La Société Absorbée déclare ne pas être propriétaire de biens immobiliers.

SECTION 9 – CHARGES ET CONDITIONS

La Fusion est faite sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes :

- La Société Absorbante prendra les biens et droits avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, dans l'état où le tout se trouvera lors de la Date de Réalisation, sans pouvoir demander aucune indemnité pour quelque cause que ce soit, et notamment pour mauvais état des objets mobiliers ou erreur dans leur désignation.
- Les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé précédemment, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la Date de Réalisation.

Il est précisé ici que le montant du passif de la Société Absorbée à la date du 31 décembre 2018, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la Société Absorbante prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du Traité, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure à la Date de Réalisation, mais qui ne se révéleraient qu'après la Date de Réalisation.

- La Société Absorbante poursuivra tous les contrats de travail conclus par la Société Absorbée et en assumera toutes les conséquences, en application de l'article L 1224-1 du Code du travail. Les Parties s'obligent à faire le nécessaire afin d'effectuer toutes les démarches pour maintenir au profit des salariés de la Société Absorbée leur protection sociale (retraites complémentaires, etc.).
- La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la Date de Réalisation, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.
- La Société Absorbante supportera et acquittera, à compter de la Date de Réalisation, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

- La Société Absorbante exécutera, à compter de la Date de Réalisation, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée.
- La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- La Société Absorbante sera subrogée, à compter de la Date de Réalisation dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la Société Absorbée à des tiers pour l'exploitation de leur activité.
- La Société Absorbante fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la Société Absorbée s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.
- La Société Absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après la Date de Réalisation, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.

SECTION 10 – DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La Société Absorbée se trouvera dissoute de plein droit à compter de la Date de Réalisation définitive de la Fusion. Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la Société Absorbante de la totalité de l'actif et du passif de la Société Absorbée.

SECTION 11 – REGIME FISCAL

11.1. Enregistrement

Les Parties déclarent placer la présente opération de fusion sous le régime fiscal de faveur de l'article 816 du Code général des impôts.

À toutes fins utiles, dans la mesure où cela serait nécessaire, les Parties reconnaissent et conviennent que les éléments de passif apportés en vertu des présentes et qui sont décrits à la Section 5 ci-dessus seront compensés avec les éléments d'actif décrits dans ladite section dans l'ordre suivant : liquidités et assimilés, créances, matériel, autres actifs circulants, valeurs mobilières de placement, marques et droits de propriété intellectuelle, fonds commerciaux.

11.2. Impôts sur les sociétés

La Fusion prendra effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2019. De ce fait, le résultat réalisé depuis cette date par la Société Absorbée sera repris dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

Les Parties déclarent, à toutes fins utiles, soumettre la Fusion au régime de faveur résultant des dispositions de l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Pour assurer à la Fusion le bénéfice du régime de l'article 210 A du Code Général des Impôts, la Société Absorbante s'engage à respecter les prescriptions suivantes conformément audit article :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées figurant au bilan de cette société (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Cet engagement comprend l'obligation de procéder, en cas de cession de l'un des biens amortissables apportés, à l'imposition immédiate de la fraction de plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée (CGI, art. 210 A-3. d.) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;
- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée, conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 30 décembre 2005 (BOI 4 I-1-05).

La Société Absorbante s'engage à joindre à sa déclaration de résultat un état conforme au modèle fourni par l'administration faisant apparaître, pour chaque nature d'éléments compris dans la Fusion, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés conformément à l'article 54 septies II du C.G.I. et à l'article 38 quindecies de l'annexe III du C.G.I.

La Société Absorbante inscrira, s'il y a lieu, les plus-values dégagées sur les éléments d'actifs non amortissables compris dans la Fusion, et dont l'imposition a été reportée, dans le registre prévu à l'article 54 septies II du C.G.I.

La Société Absorbante s'engage à reprendre en tant que besoin tous les engagements souscrits par la Société Absorbée à l'occasion de la réalisation par cette dernière d'opérations antérieures à la Fusion (apport partiel d'actifs, apport de titres, fusion, scission...).

11.3. Taxe sur la valeur ajoutée

La Société Absorbée et de la Société Absorbante constatent que la Fusion emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. Par

conséquent, les apports de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA. Conformément aux dispositions légales susvisées, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée, notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

La Société Absorbante s'oblige à soumettre à la TVA les cessions ultérieures de biens mobiliers qui seraient apportés au titre de la Fusion.

La Société Absorbée déclare transférer purement et simplement à la Société Absorbante, qui sera ainsi subrogée dans tous ses droits et obligations, le crédit de TVA dont elle disposera, le cas échéant, à la Date de Réalisation.

La Société Absorbante adressera à la Recette des impôts dont elle dépend, une déclaration en double exemplaire faisant référence à la présente clause, dans laquelle elle indiquera (i) le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré, s'engageant à lui en fournir, sur sa demande, la justification comptable, et (ii) l'engagement de régularisation des déductions auxquelles la Société Absorbée eût été tenue si elle avait poursuivi son activité.

11.4. Participation-construction

En application de l'article 163 de l'annexe II au Code général des impôts, la Société Absorbante prendra à sa charge si nécessaire l'obligation d'investir qui incombe à la Société Absorbée à raison des salaires versés par elle depuis le 1^{er} janvier 2019.

11.5. Participation des salariés aux résultats

La Société Absorbante s'engage si nécessaire à reprendre au passif de son bilan la provision pour investissement constituée par la Société Absorbée, retenue pour la fraction de son montant qui, à la date de la fusion, n'aura pas encore reçu l'emploi auquel cette provision est destinée.

SECTION 12 – DISPOSITIONS DIVERSES

12.1. Formalités

La Société Absorbante remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits immobiliers et mobiliers à elle apportés.

Elle devra notamment, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.

12.2. Désistement

La Société Absorbée déclare se désister purement et simplement de tous droits de privilège et d'action résolatoire pouvant lui profiter, sur les biens apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante, aux termes du Traité.

En conséquence, la Société Absorbée dispense expressément de prendre inscription à son profit de pour quelque cause que ce soit.

12.3. Remise de titres

Il sera remis à la Société Absorbante à la Date de Réalisation, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

12.4. Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la Fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société Absorbante qui s'y oblige.

12.5. Élection de domicile

Pour l'exécution du Traité et de ses suites, et pour toutes significations et notifications, les Parties élisent domicile à leur siège social respectif.

12.6. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés :

- aux représentants légaux des Parties, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Traité pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

12.7. Loi applicable – Litige

Le Traité est régi par le droit français. A défaut de solution amiable que les Parties s'obligent à rechercher de bonne foi, tout différend relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et/ou l'inexécution des présentes sera réglée par le Tribunal de commerce de Nanterre.

Fait à LEVALLOIS - PERRET

Le 16 septembre 2019,

En 5 exemplaires

MELBERRIES

Cédric SIRE,

Représentant permanent de WEBEDIA

Président



WEBEDIA

Cedric SIRE, Directeur Général



ANNEXE I — COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

ANNEXE 2 - SITUATION COMPTABLE AU 30 JUIN 2019



MELBERRIES

*2 Rue Paul Vaillant Couturier
92300 LEVALLOIS-PERRET
SIRET : 53537943200011*

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

APLITEC AUDIT & CONSEIL
4-14 Rue Ferrus - 75014 Paris
Tél : 01.40.40.38.38 Fax : 01.40.40.38.98

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	Brut	31/12/2018 Amort Prov	Net	31/12/2017 Net	Variation Net
Capital souscrit non appelé (0)					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	152 310	141 851	10 460	47 246	- 36 786
Concessions, brevets, droits similaires	28 855	28 855			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles				10 602	- 10 602
Avances et acomptes sur immobilisations					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres immobilisations corporelles	12 297	12 297	0	47	- 47
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	193 462	183 002	10 460	57 895 - 47 435
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés					
Clients et comptes rattachés	1 431 064	31 817	1 399 247	1 262 249	136 998
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	17 267		17 267	17 267	
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	252 661		252 661	144 928	107 733
. Autres	97 296	24 599	72 697	21 881	50 816
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	14 050		14 050	53 716	- 39 666
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	TOTAL (II)	1 812 337	56 416	1 755 921	1 500 041 255 880
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (0 à V)	2 005 799	239 418	1 766 381	1 557 936 208 445

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017	Présenté en Euros Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 42 623)	42 623	42 623	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 177 793	1 177 793	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 212 891	-1 272 145	59 254
Résultat de l'exercice	-8 836	59 253	- 68 089
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	-1 312	7 524
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts Obligataires			
. Emprunts obligataires convertibles			
. Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des ets. de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		246 151	- 246 151
. Associés			
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 298	958 607	- 614 309
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	38 389	4 962	33 427
. Organismes sociaux	91 064	160 142	- 69 078
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	165 994	172 613	- 6 619
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	27	7 938	- 7 911
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 127 921		1 127 921
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	1 767 693	1 550 413
Ecart de conversion passif	(V)		217 280
	TOTAL PASSIF (I à V)	1 766 381	1 557 936
			208 445

COMpte DE RESULTAT

Présenté en Euros

	France	Exportations	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 714 334		3 714 334	3 199 719	514 615	16,08
Chiffre d'affaires Net	3 714 334		3 714 334	3 199 719	514 615	16,08
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			10	199	- 189	-94,97
			3 714 345	3 199 918	514 427	16,08
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stock matières premières, autres appro.						
Autres achats et charges externes	522 539		405 995	116 544	28,71	
Impôts, taxes et versements assimilés	35 464		33 742	1 722	5,10	
Salaires et traitements	625 946		807 138	- 181 192	-22,45	
Charges sociales	334 329		432 511	- 98 182	-22,70	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	47 435		48 608	- 1 173	-2,41	
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			17 917		17 917	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	2 136 785		1 411 110	725 675	51,43	
	3 720 415		3 139 103	581 312	18,52	
RESULTAT EXPLOITATION			-6 071	60 815	- 66 886	109,98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers						
Produits financiers de participations			167	943	- 776	-82,29
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	682		327	355	108,56	
Produits nets sur cessions de VMP						
	849		1 270	- 421	-33,15	
Charges financières						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 580		2 568	1 012	39,41	
Différences négatives de change	35		46	- 11	-23,91	
Charges nettes sur cessions de VMP						
	3 615		2 614	1 001	38,29	
RESULTAT FINANCIER			-2 765	-1 344	- 1 421	105,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-8 836	59 470	- 68 306	114,86

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	Présenté en Euros %
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	217		- 217	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	217		- 217	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-217	217	-100
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	3 715 194	3 201 188	514 006	16,06
Total des charges	3 724 030	3 141 935	582 095	18,53
RESULTAT NET	-8 836	59 253	- 68 089	114,91

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 766 381,00 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -8 835,99 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Liste des annexes

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	9
2.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
2.1.	Principes Généraux	9
2.2.	Changements de méthode	9
2.3.	Immobilisations incorporelles et corporelles	9
2.4.	Créances et dettes	9
2.5.	CICE	10
3.	CONTINUITE D'EXPLOITATION	10
4.	NOTES SUR LE BILAN	11
4.1.	Etat des immobilisations	11
4.2.	Etat des amortissements	11
4.3.	Etat des provisions sur éléments d'Actifs	12
4.4.	Etat des échéances des créances	12
4.5.	Produits et avoirs à recevoir	12
4.6.	Charges à payer et avoirs à établir	13
4.7.	Composition du capital social	13
4.8.	Etat des échéances des dettes	13
5.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	14
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires net	14
5.2.	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
6.	AUTRES INFORMATIONS	15
6.1.	Engagements retraite	15
6.2.	Rémunérations des dirigeants	15
6.3.	Effectif moyen	15
6.4.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	15
6.5.	Parties liées	15
6.6.	Entreprise consolidante	15
6.7.	Intégration fiscale	15

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes Généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 et ultérieurs relatifs au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

Les Frais de Recherche et Développement enregistrés à l'actif du bilan se rapportent à des projets individualisés. Ils sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsqu'ils répondent aux critères énoncés par l'article 361-2 du PCG, et notamment aux trois conditions suivantes :

- Les projets concernés sont individualisés,
- A la date d'arrêté des comptes, chaque projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale,
- Le coût de chaque projet peut être distinctement établi.

En 2018, la société a réalisé des dépenses de recherche et développement, qui ont été comptabilisées en immobilisations incorporelles à l'actif du bilan pour un montant de **10 602 €**.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- frais de recherche et développement	3 ans
- logiciels	de 1 à 3 ans,
- matériels informatiques	de 3 à 5 ans,
- mobiliers	de 3 à 10 ans

2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5. CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile. La comptabilisation a été réalisée en diminution des charges de personnel.

L'impact du CICE au titre de l'exercice écoulé est de : 9 608 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il n'a ni permis à l'entreprise de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

3. *CONTINUITE D'EXPLOITATION*

La continuité d'exploitation est assurée par le soutien financier de WEBEDIA SA, qui le confirme dans sa lettre du 15 juin 2019, pour la période courant jusqu'à la date de clôture des comptes 2019.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Etat des immobilisations

	Ouverture	Augmentations		Diminutions		Clôture
		Réévaluation	Acquisitions, cessions, virements poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
Frais d'établissement, R&D	141 708		10 602			152 310
Autres immo incorporelles	39 457			10 602		28 855
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installat° générales, agencts, construct°						
Installat° techniques, mat. industriels						
Autres installations, agencements,						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, info, mobilier	12 297					12 297
Emballages récup. et divers						
Immobilisées corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	12 297					12 297
Participations évaluées par équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immo. financières						
TOTAL						
TOTAL GENERAL	193 462		10 602	10 602		193 462

4.2. Etat des amortissements

	Ouverture	Dotations		Reprises	Clôture
		Dotations	Reprises		
Frais d'établissement, R&D	94 463		47 388		141 851
Autres immo incorporelles	28 855				28 855
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installat° générales, agencts, construct°					
Installat° techniques, mat. industriels					
Autres installations, agencements,					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, info, mobilier	12 249		47		12 297
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 249		47		12 297
TOTAL GENERAL	135 567		47 435		183 002

4.3. Etat des provisions sur éléments d'Actifs

Provisions	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	13 900	17 917		31 817
Autres dépréciations	24 599			24 599
TOTAL Dépréciations	38 499	17 917		56 416

4.4. Etat des échéances des créances

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	16 680	16 680	
Autres créances clients	1 414 384	1 414 384	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	17 267	17 267	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	252 661	252 661	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	5 534	5 534	
- Divers	24 599	24 599	
Groupe et associés	64 583	64 583	
Débiteurs divers	2 580	2 580	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 798 288	1 798 288	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

4.5. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 399 975
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	41 866
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 441 841

4.6. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 591
Dettes fiscales et sociales	49 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	298 406

4.7. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	85 245	0,50
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	85 245	0,50

4.8. Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	344 298	344 298		
Personnel et comptes rattachés	38 389	38 389		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 064	91 064		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	165 994	165 994		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	27	27		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 127 921	1 127 921		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 767 693	1 767 693		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 714 334
TOTAL	3 714 334

Répartition par marché géographique	Montant
France	994 648
Etranger	2 719 686
TOTAL	3 714 334

5.2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-8 836	0
Résultat exceptionnel (et participation)	-8 836	0
Résultat comptable	-8 836	0

Le déficit reportable propre de la société au 31 décembre 2018 s'élève à 1 280 203 euros.

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Engagements retraite

Compte tenu de l'ancienneté, de l'âge et du turn-over des effectifs, les engagements retraites sont considérés comme non significatifs.

6.2. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.3. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		11
Ouvriers		
TOTAL	11	

6.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 809
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	9 809

6.5. Parties liées

Les opérations courantes sont réalisées à des conditions de marché.

En outre dans le cadre de la gestion de trésorerie du groupe, la société a versé 65k€ d'avance en compte courant au groupe Webedia.

6.6. Entreprise consolidante

FIMALAC (SIREN 542 044 136)
97 rue de Lille
Paris 7^{ème}

6.7. Intégration fiscale

La société avait opté depuis le 1^{er} janvier 2017 pour le régime d'intégration fiscale de ses résultats dans le groupe Fimalac, dont la société mère est Fimalac. Ce groupe d'intégration fiscale a été dissout au 1^{er} janvier 2018.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale de ses résultats dans le groupe fiscal dont la société mère est Groupe Marc De Lacharrière. Selon la convention d'intégration fiscale, le principe général de neutralité de l'impôt sur les sociétés a été retenu.

ACTIF

du 01/01/2019
au 30/06/2019
(6 mois)Exercice précédent
31/12/2018
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	152 310	143 618	8 693	0,50	10 460	0,59
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	28 855	28 855				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	12 297	12 297	0	0,00	0	0,00
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	193 462	184 769	8 693	0,50	10 460	0,59
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 349 391	31 817	1 317 574	76,22	1 399 247	79,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	17 267		17 267	1,00	17 267	0,98
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	237 731		237 731	13,75	252 661	14,30
. Autres	167 468	24 599	142 869	8,26	72 697	4,12
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 535		4 535	0,26	14 050	0,80
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	1 776 392	56 416	1 719 976	99,50	1 755 921	99,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 969 854	241 185	1 728 669	100,00	1 766 381	100,00

PASSIF

du 01/01/2019
au 30/06/2019
(6 mois)du 01/01/2018
au 31/12/2018
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé : 42 623)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecarts de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exerciceSubventions d'investissement
Provisions réglementées42 623 2,47
1 177 793 68,1342 623 2,41
1 177 793 66,68-1 221 727 -70,66
1 066 777 61,71-1 212 891 -68,66
-8 836 -0,49**TOTAL(I)** 1 065 465 61,63

-1 312 -0,06

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées**TOTAL(II)****Provisions pour risques et charges**Provisions pour risques
Provisions pour charges**TOTAL (III)****Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

3 883 0,22

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

TOTAL(IV) 663 204 38,37

1 767 693 100,07

(V)

TOTAL PASSIF (I à V) 1 728 669 100,00

1 766 381 100,00

COMpte DE RÉSULTAT		du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)	%		
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	1 701 377			1 701 377	100,00	3 714 334	100,00	-2 012 957	-54,18
Chiffres d'Affaires Nets	1 701 377			1 701 377	100,00	3 714 334	100,00	-2 012 957	-54,18
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits				323	0,02	10	0,00	313	N/S
Total des produits d'exploitation (I)				1 701 699	100,02	3 714 345	100,00	-2 012 646	-54,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes				281 457	16,54	522 539	14,07	-241 082	-46,13
Impôts, taxes et versements assimilés				22 455	1,32	35 464	0,95	-13 009	-36,67
Salaires et traitements				44 668	2,63	625 946	16,85	-581 278	-92,85
Charges sociales				18 455	1,08	334 329	9,00	-315 874	-94,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 767	0,10	47 435	1,28	-45 668	-96,26
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges				265 923	15,63	2 136 785	57,53	-1 870 862	-87,54
Total des charges d'exploitation (II)				634 725	37,31	3 720 415	100,16	-3 085 690	-82,93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				1 066 974	62,71	-6 071	-0,15	1 073 045	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change				27	0,00	682	0,02	-655	-96,03
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)				27	0,00	849	0,02	-822	-96,81
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)				224	0,01	3 615	0,10	-3 391	-93,79
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				-197	-0,00	-2 765	-0,06	2 568	92,88
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				1 066 777	62,70	-8 836	-0,23	1 075 613	N/S

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 701 726	100,02	3 715 194	100,02
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	634 949	37,32	3 724 030	100,26
RÉSULTAT NET	1 066 777	62,70	-8 836	-0,23
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ACTIF

du 01/01/2019
au 30/06/2019
(6 mois)Exercice précédent
31/12/2018
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	152 310	143 618	8 693	0,50	10 460	0,59
20300000 Frais de R&D	152 310		152 310	8,81	152 310	8,62
28030000 Amort. Frais de R&D		143 618	-143 618	-8,30	-141 851	-8,02
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	28 855	28 855	0	0,00	0	0,00
20500000 Concessions et droits similaires ..	28 855		28 855	1,67	28 855	1,63
28050000 Amort. Concessions et droits ...		28 855	-28 855	-1,66	-28 855	-1,62
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	12 297	12 297	0	0,00	0	0,00
21830000 Matériel de bureau & informatique	12 297		12 297	0,71	12 297	0,70
28183000 Amort. Matériel de bureau & info.		12 297	-12 297	-0,70	-12 297	-0,69
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	193 462	184 769	8 693	0,50	10 460	0,59
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 349 391	31 817	1 317 574	76,22	1 399 247	79,22
41100000 Clients	7 757		7 757	0,45	14 409	0,82
41600000 Clients douteux ou litigieux	16 680		16 680	0,96	16 680	0,94
41810000 Clients - Prod. non facturés	332 692		332 692	19,25	407 712	23,08
41810090 INTERCO - FAE	992 262		992 262	57,40	992 262	56,17
49100000 Dépré. Comptes de clients		31 817	-31 817	-1,83	-31 817	-1,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	17 267		17 267	1,00	17 267	0,98
43870000 Organismes - Produits à recevo	17 267		17 267	1,00	17 267	0,98
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	237 731		237 731	13,75	252 661	14,30
44566000 TVA déd. Achats B/S en attente	35 542		35 542	2,06	15 168	0,86
44566100 TVA déd. Achats B/S Payées					24 979	1,41
44567000 Crédit de TVA à reporter	170 917		170 917	9,89	49 559	2,81
44570000 TVA collectée en attente					5 483	0,31

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

ACTIF

du 01/01/2019
au 30/06/2019
(6 mois)Exercice précédent
31/12/2018
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
44571000 TVA coll. Ventes Payées	10 652		10 652	0,62		
44586000 TVA sur factures non Parvenues	1 595		1 595	0,09	5 710	0,32
44586090 TVA sur FNP	19 025		19 025	1,10	151 761	8,59
. Autres	167 468	24 599	142 869	8,26	72 697	4,12
44700010 CFE	712		712	0,04	712	0,04
44700020 CVAE					4 822	0,27
44870000 Etats - Prod. à recevoir	24 599		24 599	1,42	24 599	1,39
45100090 INTERCO - c/c trésorerie	113 960		113 960	6,59	30 436	1,72
45100190 INTERCO - c/c exploitation					5 950	0,34
45110090 INTERCO C/C Integ fiscale	18 589		18 589	1,08	18 589	1,05
45110110 INTERCO - c/c intégration fiscale GML	9 608		9 608	0,56	9 608	0,54
46730000 Personnel - Note de frais					2 580	0,15
49600000 Dépré. Comptes de débiteurs divers		24 599	-24 599	-1,41	-24 599	-1,38
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 535		4 535	0,26	14 050	0,80
51217000 Banque HSBC					9 853	0,56
51220000 PAYPAL EURO	4 436		4 436	0,26	4 098	0,23
51220010 PAYPAL USD	99		99	0,01	99	0,01
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	1 776 392	56 416	1 719 976	99,50	1 755 921	99,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 969 854	241 185	1 728 669	100,00	1 766 381	100,00

PASSIF

du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)
--	---

Capitaux propres

Capital social ou individuel (dont versé : 42 623)
10130000 Capital

Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
10410000 AugmentationCap Part2

Ecarts de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

11900000 Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

42 623	2,47	42 623	2,41
42 623	2,47	42 623	2,41

1 177 793	68,13	1 177 793	66,68
1 177 793	68,13	1 177 793	66,68

-1 221 727	-70,66	-1 212 891	-68,66
-1 221 727	-70,66	-1 212 891	-68,66

1 066 777	61,71	-8 836	-0,49
-----------	-------	--------	-------

TOTAL(I)	1 065 465	61,63	-1 312	-0,06
-----------------	------------------	-------	---------------	-------

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL(II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

- . Emprunts
- . Découverts, concours bancaires

51217000 Banque HSBC

Emprunts et dettes financières diverses

- . Divers
- . Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

- 40100000 Fournisseurs
- 40100090 Collectif Fournisseurs Interco
- 40810000 Factures non parvenues
- 40810090 INTERCO - FNP

Dettes fiscales et sociales

- . Personnel
- 42100000 Rémunérations dues
- 42820000 Dettes prov. congés payés
- 42862000 Personnel - Provisions salaire
- . Organismes sociaux
- 43100000 Sécurité Sociale
- 43720000 ARRCO
- 43730000 Caisse de retraite
- 43740000 Prévoyance - APICIL

364 564	21,09	344 298	19,49
15 123	0,87	52 124	2,95
185 391	10,72	43 584	2,47
49 901	2,89	48 632	2,75
114 150	6,60	199 958	11,32
14 613	0,85	38 389	2,17
4 166	0,24	32 236	1,82
7 697	0,45	3 403	0,19
2 750	0,16	2 750	0,16
65 854	3,81	91 064	5,16
1 467	0,08	18 884	1,07
353	0,02	3	0,00
6 186	0,36	14 258	0,81
5 385	0,31	5 177	0,29

BILAN PASSIFDÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

PASSIFdu 01/01/2019
au 30/06/2019
(6 mois)du 01/01/2018
au 31/12/2018
(12 mois)

43760000 Autres organismes sociaux	7 576	0,44	7 576	0,43
43780010 Caisse Agessa	1 504	0,09	1 504	0,09
43820000 Prov CS/CP	3 463	0,20	1 429	0,08
43861000 Prov charges s/ primes	1 183	0,07	1 183	0,07
43863000 Taxe d'apprentissage	9 311	0,54	9 970	0,56
43864000 Formation Continue	29 427	1,70	31 080	1,76
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	169 417	9,80	165 994	9,40
44570000 TVA collectée en attente	4 040	0,23		
44571000 TVA coll. Ventes Payées			601	0,03
44587000 TVA sur fnp			16	0,00
44587090 INTERCO - TVA sur FAE	165 377	9,57	165 377	9,36
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	815	0,05	27	0,00
44200000 reprise balance 30/06/2019	293	0,02		
44700000 Autres impôts	27	0,00	27	0,00
44700020 CVAE	495	0,03		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	44 059	2,55	1 127 921	63,85
46700000 Débit:Crédit FGerbault	43 712	2,53	1 127 921	63,85
46730000 Personnel - Note de frais	347	0,02		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	663 204	38,37	1 767 693
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		(V)		
	TOTAL PASSIF (I à V)	1 728 669	100,00	1 766 381

COMpte DE RÉSULTAT			du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 701 377		1 701 377	100,00	3 714 334	100,00	-2 012 957	-54,18
70600000 Prestations de services	1 701 377		1 701 377	100,00	2 993 361	80,59	-1 291 984	-43,15
70600090 INTERCO-Prestation service 20%					820 885	22,10	-820 885	-100,00
70840490 Interco Vtes Etudes/presta serv 2					-99 912	-2,68	99 912	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets	1 701 377		1 701 377	100,00	3 714 334	100,00	-2 012 957	-54,18
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			323	0,02	10	0,00	313	N/S
75800000 Produits divers de gestion courante			323	0,02	10	0,00	313	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 701 699		1 701 699	100,02	3 714 345	100,00	-2 012 646	-54,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			281 457	16,54	522 539	14,07	-241 082	-46,13
60400000 Achats Etudes/prestations services			223 961	13,16	296 326	7,98	-72 365	-24,41
60400090 Interco Achats Etudes/presta serv			46 666	2,74	4 552	0,12	42 114	925,18
60630000 Fournitures Entretien, petit équip.					119	0,00	-119	-100,00
60640000 Fournitures administratives			149	0,01			149	N/S
61100000 Sous-traitance générale			-1 228	-0,06	1 587	0,04	-2 815	-177,37
61300090 INTERCO - Location					6 054	0,16	-6 054	-100,00
61320000 Locations immobilières					4 651	0,13	-4 651	-100,00
61350000 Locations mobilières					16	0,00	-16	-100,00
61400000 Charges locatives et copro.					6 140	0,17	-6 140	-100,00
61400090 INTERCO - Charges locatives					1 010	0,03	-1 010	-100,00
61600000 primes assurances			-769	-0,04			-769	N/S
61810000 Documentation générale			1 500	0,09	1 500	0,04	0,00	
62140090 INTERCO - Personnel détaché			71 507	4,20	109 037	2,94	-37 530	-34,41
62260000 Honoraires Comptables			6 875	0,40	14 660	0,39	-7 785	-53,09
62270000 Frais d'actes			93	0,01	113	0,00	-20	-17,69
62510000 Voyages & Déplact NG			1 820	0,11	1 215	0,03	605	49,79
62520000 Voyages&Déplact CL					1 386	0,04	-1 386	-100,00
62600000 Frais postaux et télécom.					-1 523	-0,03	1 523	-100,00
62620000 Téléphone			1 482	0,09	2 146	0,06	-664	-30,93
62700000 Services bancaires et assimilés			907	0,05	2 042	0,05	-1 135	-55,57
62810090 INTERCO - Frais fees			-71 507	-4,19	71 507	1,93	-143 014	-199,99
Impôts, taxes et versements assimilés			22 455	1,32	35 464	0,95	-13 009	-36,67
63330000 PARTICIPATION FORMATION CONTINUE			14 432	0,85	13 818	0,37	614	4,44
63350000 PROVISION TAXE APPRENTISSAGE			-155	-0,00	4 482	0,12	-4 637	-103,45
63500000 Admin. Impôts			8 177	0,48			8 177	N/S
63511010 Taxe CFE					796	0,02	-796	-100,00
63511020 Taxe CVAE					16 369	0,44	-16 369	-100,00
Salaires et traitements			44 668	2,63	625 946	16,85	-581 278	-92,85
64110000 Salaires appointements			32 375	1,90	605 236	16,29	-572 861	-94,64
64120000 Congés payés			4 293	0,25	2 651	0,07	1 642	61,94
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS			8 000	0,47	18 058	0,49	-10 058	-55,69
Charges sociales			18 455	1,08	334 329	9,00	-315 874	-94,47
64510000 Cotisations URSSAF			11 861	0,70	207 441	5,58	-195 580	-94,27

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
64520000 Cotisation mutuelle	353	0,02	634	0,02
64530000 Cot. caisse retraite employés	2 872	0,17	53 712	1,45
64580010 Prévoyance	688	0,04	75 213	2,02
64580040 Cotisation AGESSA			46	0,00
64581000 Charges soc. s/ prov diverses			1 003	0,03
64582000 Prov charges sociales sur CP	2 034	0,12	1 091	0,03
64710000 Autres charges soc (transport,tr)	432	0,03	946	0,03
64750000 Medecine du travail, pharmacie	216	0,01	3 836	0,10
64800000 Autres charges de personnel			15	0,00
64900000 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi			-9 608	-0,25
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 767	0,10	47 435	1,28
68110000 DAP immobilisations	1 767	0,10	47 435	1,28
Dotations aux provisions sur immobilisations			17 917	0,48
Dotations aux provisions sur actif circulant			17 917	0,48
68174000 Dot. aux dépréc des créances cts			17 917	0,48
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	265 923	15,63	2 136 785	57,53
65100000 Redevances /concessions, brevets ..	265 899	15,63	2 134 033	57,45
65800000 Charges de gestion courante	23	0,00	2 753	0,07
Total des charges d'exploitation (II)	634 725	37,31	3 720 415	100,16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 066 974	62,71	-6 071	-0,15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			167	0,00
76170090 INTERCO - Revenus sur créances			167	0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change	27	0,00	682	0,02
76600000 Gains de change	27	0,00	682	0,02
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	27	0,00	849	0,02
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
66150090 INTERCO - Charges d'intérêts	224	0,01	3 580	0,10
Différences négatives de change				
66600000 Pertes de change	224	0,01	3 580	0,10
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	224	0,01	3 615	0,10
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-197	-0,00	-2 765	-0,06
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 066 777	62,70	-8 836	-0,23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
------------------------------	--	---	----------------------------------	---

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)							
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 701 726	100,02	3 715 194	100,02	-2 013 468	-54,19	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	634 949	37,32	3 724 030	100,26	-3 089 081	-82,94	
RÉSULTAT NET	1 066 777	62,70	-8 836	-0,23	1 075 613	N/S	
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							